

# L'INTERVIEW

## « Face à l'augmentation des risques, il faut jouer collectif »

Thierry Pouch

**Alors que l'accumulation des chocs de toute nature n'a jamais été aussi élevée en agriculture, une gestion collective est plus que jamais indispensable en matière de risques liés au marché. C'est ce que pense Thierry Pouch, responsable du service des études économiques et de la prospective à Chambres d'agriculture France.**

**En quoi la gestion des risques est-elle devenue plus complexe pour les exploitations ?**

Depuis les années 2000, le monde connaît une succession de crises économiques, commerciales et financières qui ont des répercussions sur les prix et les charges des exploitations, ainsi que sur la demande des produits alimentaires. Les agriculteurs sont soumis également à des aléas sanitaires et climatiques de plus en plus fréquents.

Une partie de ces risques, ceux liés à la géopolitique planétaire en particulier, sont difficilement maîtrisables. Personne aujourd'hui ne sait quand et comment se terminera la guerre en Ukraine, et quelles en seront les conséquences sur l'agriculture européenne et française.

Il en est de même pour le risque prix sur lequel une multitude de facteurs interagissent jusqu'au consommateur. En France, l'impact de l'inflation sur la consommation alimentaire a dépassé les scénarios prévus, avec une baisse de 3,7 % en juillet 2024 par rapport à la période avant Covid-19. Du jamais vu ! C'est le résultat des arbitrages des consommateurs entre les dépenses d'alimentation, d'énergie, de santé et de logement.

**Quels outils les agriculteurs peuvent-ils actionner pour se prémunir des risques ?**

Il existe une variété d'outils de gestion du risque. Le premier est de dégager une valeur ajoutée sur l'exploitation et de construire un système de production robuste et résilient.



Contractualiser est une solution mais pas miraculeuse, comme le montre le retrait annoncé et brutal de Lactalis dans la collecte de lait. Les assurances en sont une autre, avec leurs insuffisances : seulement 35 % des surfaces grandes cultures, 37 % de la viticulture et 9 % des prairies sont actuellement assurées sur le plan climatique. Outre les fonds de mutualisation tels que le FMSE (1), ou l'instrument de stabilisation du revenu (ISR) expérimenté par les betteraviers pour les régions Grand Est, Hauts-de-France et Île-de-France, les investissements innovants pour créer de la différenciation par rapport à la concurrence sont une solution.

**Aujourd'hui, l'agriculteur peut-il se contenter d'une gestion individuelle des risques ?**

Seul, l'agriculteur ne peut pas faire face aux grandes incertitudes planétaires géopolitiques, économiques et climatiques qui impactent durablement les marchés. Il doit organiser des réponses collectives et trouver des relais auprès des pouvoirs publics, ou aussi auprès des acteurs des filières et des consommateurs.

Alors que la gestion de crise européenne des marchés a été totalement reléguée aux oubliettes et rendue illusoire (prix d'intervention du blé fixé à 103 euros la tonne) et que l'Union européenne poursuit sa politique de libre-échange (signature d'un accord avec le Mercosur imminent), il est indispensable de remettre la question de la régulation des marchés sur la table pour lisser les fluctuations des prix et assurer une certaine souveraineté alimentaire. Une notion actuellement surtout portée par la France.

Propos recueillis par Anne Bréhier

(1) Fonds national de mutualisation du risque sanitaire et environnemental. Thierry Pouch intervenait, en compagnie de Marine Raffray, chargée de mission à Chambres d'agriculture France, le 27 septembre à la session chambre d'agriculture de Côte-d'Or.